



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E214756

VALABLE JUSQU'AU 28/07/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2026

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 27/04/2026

0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN CEDEX 4 2026A00386

Siret : 101 784 015 00014

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6519500-1

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 11305067R

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 11305067R

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : LEGRAND SERVICES

Sigle : LEGRAND SERVICES

2 IMPASSE DE L'ETABLE

LE BOURG D'OUILLY

14690 PONT-D'OUILLY

Téléphone : 02 31 69 43 65

Fax :

Portable : 07 67 08 08 58

Site Internet :

E-mail : legrand.services@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LEGRAND ISABELLE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/07/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/07/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/03/2026
o Poêle ou insert bois	01/03/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	01/03/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/03/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/03/2026
o Ventilation mécanique	01/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.